



Feuille de Senlisse

Bulletin Municipal n° 108

LE POINT SUR... L'INTERCOMMUNALITE CCHVC (COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA HAUTE VALLEE DE CHEVREUSE).

La démarche est en route mais des difficultés, c'est normal, freinent son avancement. Le projet communautaire, les compétences et la fiscalité devraient être définis et des statuts rédigés au milieu du mois de juillet pour une création effective de l'Intercommunalité au 1^{er} janvier 2013. Nous n'en sommes pas tout à fait là.

Un des acquis est le périmètre des dix communes de la CCHVC défini par Monsieur le Préfet des Yvelines, à savoir, Chevreuse (5 839 habitants), Choisel (536 habitants), Dampierre (1 173 habitants), Le Mesnil Saint Denis (6 747 habitants), Levis Saint Nom (1 701 habitants), Milon La Chapelle (331 habitants), Senlisse (548 habitants), Saint Forget (499 habitants), Saint Lambert (412 habitants), Saint Rémy les Chevreuse (8 068 habitants).

Les conclusions faciles sont qu'il n'y a pas de commune dominante, mais un groupe de trois « grosses communes » représentant 80% de la population de la communauté, deux « communes moyennes » pour 11% et enfin cinq « petites communes » pour 9% de la population. Il ne s'est pas dégagé un leader d'opinion, façon HOUDAN ou RAMBOUILLET. Il faut donc chercher un équilibre négocié à commencer par la représentativité et le nombre de sièges accordé aux communes pour le conseil communautaire. Problème apparemment en voie de résolution laissant un peu d'air aux petites communes. Ne pas divulguer, ce n'est pas fait !

Les compétences en cours de choix vont concerner en compétences obligatoires, le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) et le Développement Eco-

nomique, ce dernier en évitant les doublons avec le PNR, et incluant notamment le financement du déploiement du numérique dans la communauté (notre part soit 15% du projet pour 1.34 million d'euro), les compétences optionnelles en intégrant la collecte et le traitement des déchets des ménages, la création et l'aménagement d'itinéraires pour canaliser le tourisme principalement pédestre.

En ce qui concerne les compétences facultatives la future communauté se propose d'étudier la fiscalité afférente à la reprise des équipements nautiques du SIVOM de Chevreuse, créer un réseau de bibliothèques, créer un observatoire de la petite enfance et des personnes âgées, d'étudier également les « parcs de stationnement d'intérêt communautaire » (pensez RER Saint Rémy), mutualiser l'entretien des réseaux d'éclairage public de la communauté, enfin créer un observatoire communautaire des déplacements dans le but de développer l'offre de transport à la demande.

La fiscalité, additionnelle (à minima) ou mixte (plus contraignante mais meilleures dotations) fera l'objet d'un débat qui sera vraisemblablement balayé par les grosses communes qui ne souhaitent s'engager que du bout des lèvres dans cette intercommunalité.

Pour les lecteurs extérieurs à la commune, cet article ne se veut surtout pas polémique mais a un but simplement informatif pour les habitants de la bonne commune de Senlisse.

Jacques Fidelle

Le très haut débit arrive bientôt

Senlisse fait partie des communes non denses des Yvelines où le très haut débit arrivera grâce à un partenariat Conseil Général / Opérateur / Intercommunalité.

Le très haut débit devrait faire partie des compétences de la future intercom : la CCHVC (Communauté de Communes de la Haute Vallée de Chevreuse).

Dès l'année 2013 des études topographiques seront effectuées par les opérateurs.

Les travaux devraient s'échelonner entre 2014 et 2018.

La priorité étant donnée aux zones où le débit de l'ADSL est faible comme Senlisse.

Le budget à financer pour le CCHVC serait de l'ordre de 1,3M euros pour 7750 prises et 17 500 personnes concernées.

La fibre optique arrive chez vous, ça sert à quoi ?

Les « plus » techniques

- **Des débits plus élevés** : la fibre optique permet d'acheminer des débits environ 100 fois plus élevés que le réseau actuel en cuivre (technologie ADSL).
- **Des débits de meilleure qualité** : la fibre transporte les données sur de très longues distances et insensibilité aux perturbations électromagnétiques.
- **Des débits symétriques** : à la différence de la technique actuelle (ADSL), les flux de données remontants (de l'utilisateur au réseau) sont aussi rapides que ceux des flux descendants.

Les « plus » usages

- **Un accès ultra rapide à Internet** : par exemple, le téléchargement légal d'un film ne nécessite que quelques secondes. De même pour déposer des photos sur un site, le temps peut être divisé par 100.
- **La télévision Haute Définition et en 3D**
- **De nouveaux usages** : les débits symétriques importants permettent le développement du télétravail, de la télé médecine, du télé enseignement, de la domotique)
- **Des usages simultanés** : dans un même logement, il est possible de télécharger un film tout en regardant la télévision en haute définition sur plusieurs écrans.

Claude Benmussa

URBANISME

Plan d'Occupation du Sol (POS) de Senlisse

Le Conseil Municipal du 13 juin a décidé à l'unanimité, de soumettre à l'Enquête Publique, le projet de modification tel qu'il a été élaboré depuis juin 2010 sous assistance à maîtrise d'ouvrage de la DDT.

L'ensemble du dossier sera consultable en Mairie **du 20 Août au 20 septembre inclus**, et la notice explicative de cette modification sera mise en ligne sur le site de la Mairie à la rubrique urbanisme.

Yannick Lebreton



Cérémonie du 8 mai 1945

Vous avez été nombreux à venir au Monuments aux Morts pour cette cérémonie du souvenir.

Les enfants de l'école et les maîtresses étaient là, et nous ont lu des

textes à la mémoire des victimes de la barbarie nazie.

Enfants et adultes se sont ensuite retrouvés à la mairie autour du verre de l'amitié.



LE POINT SUR L'ASSAINISSEMENT DANS LE BOURG DE SENLISSE.

Voilà un dossier qui avance au pas de Sénateur, cela veut dire pas franchement rapidement, mais on peut dire qu'il avance. Témoin nos diverses réunions des semaines passées et nos appels d'offres qui résultent en l'attribution au SIAH VY de la maîtrise d'œuvre de l'étude finale de la réalisation du réseau d'assainissement dans le bourg de Senlisse, financé à 80% par l'Agence de l'Eau et le Conseil Général. Nous traiterons d'études topographiques, géologiques et parcellaires en évitant de refaire ce qui avait été exécuté an-

térieurement.

Les prévisions sont les suivantes :

- Printemps 2013 avant projet
 - Début des travaux dernier trimestre 2013 pour une année de travaux.
- Nous souhaitons organiser une réunion publique à la rentrée prochaine pour expliquer aux habitants les choix de passage de réseau imposés et leurs conséquences. Les passages en fond de vallée ou en fond de jardins sont proscrits, il ne reste des canalisations collectives que sous le domaine public routier et des pompes de relevage pour les habitations situées en dévers des rue de Cernay et du moulin d'Aulne, notamment.

Jacques Fidelle

Carnaval de l'école



Samedi 12 mai 2012, les enfants et quelques adultes, déguisés sur le thème du moyen âge, ont défilé dans les rues du village derrière le tracteur et le « bonhomme hiver ».

Chevaliers, damoiseaux et gentes dames se sont retrouvés, sur le terrain du lavoir où le bonhomme est rapidement parti en fumée. La matinée s'est terminée sur la pelouse de la mairie (si, si, il faisait beau) autour du pot traditionnel.

Monique Le Roy




Fête de l'école



Sous le soleil et une estrade de verdure, la fête a débuté par des chants traditionnels : le chevalier du guet, mon père m'a donné un mari, le joueur de flûteau, file la laine ... et bien d'autres, accompagnés par Marianne. Et ... la fête continue avec une danse folklorique, des sketches, des poésies d'Alfred de Musset, de Maurice Carême, des textes dits ou lus relatant la vie au moyen âge : les repas, l'adoubement, l'importance des blasons.



Tous les enfants ont ensuite reçu un livre en souvenir de l'année scolaire puis petits et grands se sont retrouvés dans la cour de l'école où plusieurs jeux attendaient : chamboule tout, pêche à la ligne, parapluie de bonbons, boîte mystère, jeu de quilles et un buffet de gâteaux et de boissons. La fête s'est terminée par le tirage de la tombola avec de nombreux lots.

Monique Le Roy 

Fête des voisins :



La pluie très présente ces derniers temps, a épargné la place verte et la traditionnelle fête des voisins a réuni encore cette année de nombreux Senlissais.

Le buffet particulièrement bien garni s'est enrichi d'un café très apprécié.

Petits et grands se sont régalez. L'ambiance conviviale a permis aux nouveaux venus de faire la connaissance de leurs voisins et aux plus anciens d'échanger dans la bonne humeur.

Merci encore à la mairie pour le prêt des barnums, des tables et des bancs.

Comme chaque année des plats, des couverts et autres ustensiles ont été oubliés. N'hésitez pas à me contacter pour récupérer ce qui vous appartient.

Denise Martin

ETAT-CIVIL : juin

Décès :

François Le CARVENNEC,
le 15 juin

Sincères condoléances à la famille

La réunion du prochain conseil municipal se tiendra le
26 septembre
à 18 h 00

ORGUE de SENLISSE

Le Dimanche 6 mai 2012,

L'ensemble de musique baroque « Le Concert en l'Isle » composé d'Hélène DUFOUR et de ses amis de « l'orchestre National de l'Île de France », avec les solistes Oguljan Karryeva, Soprano et Angèle Meunier, Contre-Alto, ont interprété des Cantates de Bach devant un public nombreux de connaisseurs.

A noter qu'ils ont terminé le concert à 19h45 précises afin que ceux qui le désiraient puissent aller suivre les résultats des élections.

On peut donc être artistes et ponctuels.



LES PROCHAINS CONCERTS :

Auront lieu probablement en automne et à la fin de l'année 2012, mais rien n'est encore programmé avec exactitude

Yannick Lebreton

Club Vermeil à Amiens



Le 18 juin, le club vermeil était de sortie en Picardie. La matinée a été consacrée à une balade en bateau dans les hortillonnages d'Amiens. Depuis une barque à fond plat, nous avons pu admirer la faune et la flore sauvage et découvrir quelques très beaux jardins accessibles uniquement en bateau. Le déjeuner a permis d'apprécier quelques spécialités comme la ficelle et la rabotte, sorte de chausson aux pommes. Une visite guidée de la ville et de la cathédrale a suivi. Le temps agréable a contribué à la réussite de la journée.

Denise Martin

Mairie de Senlis

Tel : 01.30.52.50.71 Fax : 01.30.47.50.96

Mail : mairie.senlis@wanadoo.fr

Site : www.commune-de-senlis.fr

Ouverture : mercredi 16h-18h, samedi 10h-12h

Directeur de publication : J. FIDELLE